

**M. Korchinski:** Une autre question. Le ministre pourrait-il nous dire à quelle proportion il songe?

**L'hon. M. Hamilton (Ou'Appelle):** Non, monsieur l'Orateur. Je ne pense à aucune proportion en particulier.

### LES TRANSPORTS

PRÊT DEMANDÉ PAR LA CORPORATION DU TORONTO  
MÉTROPOLITAIN POUR LA CONSTRUCTION  
D'UN MÉTRO

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Paul Hellyer (Trinity):** J'ai une question à poser au ministre des Travaux publics. Maintenant que le cabinet a eu le temps de se réunir depuis le retour du premier ministre du Canada, le ministre est-il en mesure de dire si un prêt fédéral sera consenti à la Corporation du Toronto métropolitain, afin de l'aider à accélérer la construction du métro est-ouest?

**L'hon. D. J. Walker (ministre des Travaux publics):** Monsieur l'Orateur, en réponse à l'honorable député de Trinity, je dirai que la répétition de cette question devient un peu monotone. C'est une question de principe qui intéresse plus que Toronto; le premier ministre y répondra en temps opportun. J'estime qu'il serait présomptueux même de tenter de répondre à une question de ce genre qui m'est adressée.

**L'hon. Lionel Chevrier (Laurier):** Monsieur l'Orateur, même si cela peut paraître monotone au ministre, puis-je poser la même question, mais cette fois à l'égard du métro projeté pour la ville de Montréal?

**L'hon. M. Fulton:** La réponse devrait être la même.

**L'hon. M. Chevrier:** Puis-je demander au ministre s'il répondra à ma question?

**L'hon. M. Walker:** Je croyais avoir répondu à cette question par ma réponse précédente.

**L'hon. M. Hellyer:** Je désire poser une question supplémentaire au premier ministre. Pourrait-il nous dire quand il sera en mesure de traiter ces questions, autrement qu'en temps opportun.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je ne ferai pas mienne la réponse que l'honorable député a employée à maintes reprises pendant qu'il était au pouvoir. Je dirai simplement, comme le ministre des Travaux publics, que le gouvernement annoncera sa ligne de conduite lorsqu'il sera en mesure de le faire.

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE LAOS—INTERPELLATION AU SUJET DE  
LA SITUATION

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Heah Macquarrie (Queens):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Le premier ministre peut-il donner à la Chambre quelques renseignements sur la situation au Laos?

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, après une fin de semaine marquée par une activité intense, qui comportait en outre une entrevue entre le premier ministre Macmillan et le président Kennedy en Floride, tout indique que les perspectives d'un règlement du problème laotien s'améliorent. Autant que je sache, aucune réponse officielle à la note envoyée par le co-président du Royaume-Uni au co-président des Soviets, n'a encore été reçue. Mais, comme le savent sans doute les députés, une dépêche parue dans le journal soviétique *Pravda* laisse entendre que le gouvernement soviétique acceptera les principaux éléments des propositions formulées par le gouvernement du Royaume-Uni.

J'ai donné vendredi dernier à la Chambre les grandes lignes de ces propositions. La première tâche après le cessez-le-feu, serait la nouvelle convocation immédiate, à la Nouvelle-Delhi, de la commission internationale de surveillance du Laos. Cette commission ainsi rappelée serait, tout d'abord, chargée de vérifier l'observation du cessez-le-feu. Quand elle serait en mesure d'informer les co-présidents que les hostilités ont effectivement cessé, elle passerait à l'étape suivante, c'est-à-dire à la convocation d'une conférence internationale. Il semble qu'un plus grand nombre de pays assisteraient à cette conférence qu'à la conférence qui a eu lieu à Genève en 1954, de sorte que le Canada y serait vraisemblablement représenté.

Le gouvernement a commencé de bonne heure les préparations qui lui permettraient d'assumer ses obligations au cas où la commission serait à nouveau convoquée. Le personnel que nécessiterait la pleine reprise des travaux de la commission se tient prêt depuis un certain temps déjà. Le nombre exact de personnes requises pour les premières séances de la commission serait déterminé après consultation du président de celle-ci, qui est Indien, lorsque les co-présidents britannique et soviétique de la conférence de Genève auraient officiellement demandé que la commission reprenne ses travaux.